

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 2 novembre 2015, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : Mme Michelle Payette M. Alain Patry
 M. Marcel Lafontaine M. Conrad Hubert
 M. Philippe St-Jacques

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-RAG-5438

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Marcel Lafontaine propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants et en devant les points 6.1, 3.1 et 6.3 :

6. Varia

- 6.1 Demande de la bibliothécaire
- 6.2 Célébration de la messe dans la salle municipale pour l'hiver
- 6.3 Maison de la culture
- 6.4 Embauche d'un employé pour la patinoire avec projet Emploi Québec
- 6.5 PGMR
- 6.6 Demande d'aide financière de Centraide
- 6.7 Rapport de la mairesse
- 6.8 Transfert de poste budgétaire
- 6.9 Invitations
- 6.10 Schéma d'aménagement
- 6.11 Projet domiciliaire
- 6.12 Noël des enfants

Adoptée.

2015-RAG-5439

DEMANDE DE LA BIBLIOTHÉCAIRE

CONSIDÉRANT QUE la bibliothécaire aimerait organiser un concours afin d'attirer les citoyens de Bois-Franc à utiliser leur bibliothèque et que ce concours comprendrait un cadeau pour enfant ainsi qu'un cadeau pour adulte;

CONSIDÉRANT QUE la façon de fonctionner n'inclura pas les élèves de l'école puisque ceux-ci ont souvent accès à des concours et puisqu'ils viennent avec leur professeur, les chances seraient trop minimes pour les enfants plus jeunes qui ne fréquentent pas encore l'école;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu de donner un budget de 200 \$ à la

bibliothécaire afin qu'elle puisse faire l'acquisition de deux cadeaux, un pour adulte et un pour enfant et de faire un concours pour les utilisateurs de la bibliothèque à raison d'un coupon par semaine maximum pour les utilisateurs qui viennent plus régulièrement.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Présentation de Mme Sophie Beaudoin du Carrefour Jeunesse Emploi

Mme Sophie Beaudoin fait une courte présentation sur les services offerts par le CJE. Certains services sont ciblés sur les jeunes, mais le CJE travaille aussi avec beaucoup de gens de 18 à 35 ans. Elle explique au conseil les contraintes qu'ils ont, leur financement et remet aussi de la documentation détaillée sur tous les services disponibles.

2015-RAG-5440

MAISON DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT QU'avec le projet de la nouvelle salle de spectacle, la Maison de la Culture ne pourra pas présenter de spectacle pour un minimum de 2 ans;

CONSIDÉRANT QU'un arrêt de plus de 24 mois pourrait inciter la clientèle régulière à se diriger vers d'autres régions voisines afin de continuer à voir des spectacles et qu'ainsi il en serait aussi dommageable pour les commerces de notre région (restaurant, magasin...);

CONSIDÉRANT QUE la seule façon pour la Maison de la Culture de pouvoir continuer à présenter le nombre de spectacles requis pour le financement serait de travailler en collaboration avec les municipalités qui possèdent une salle pouvant présenter de telles soirées;

CONSIDÉRANT QU'en cas de déficit dans un spectacle, la Maison de la Culture assume 50 % de celui-ci jusqu'à concurrence de 1 000 \$, mais qu'en contrepartie, si le spectacle fait un surplus, les profits sont à 100 % à la municipalité qui présente le spectacle;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu que la municipalité de Bois-Franc contribue à garder notre clientèle dans notre région en présentant 2 spectacles par saison pour les saisons 2016-17 et 2017-18.

Adoptée.

2015-RAG-5441 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2015**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015 avec une petite modification à la résolution 2015-RAG-5432 afin d'y retirer la phrase demandant une rencontre puisque celle-ci a déjà eu lieu.

Adoptée.

2015-RAG-5442 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller Alain Patry propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 6 233.94 \$ et la liste des comptes payés au montant de 10 854.51 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 2 novembre 2015 au montant de 13 054.18 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 2 novembre 2015

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 102 401.55 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 6 379.50 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire du 31 octobre 2015.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour octobre 2015.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

Présentation du rapport des permis émis pour octobre 2015.

2015-RAG-5443

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À LA FQM

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement avec la FQM au montant de 1 021.59 \$ taxes incluses.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2015-RAG-5444

PROPOSITION « CLÉ EN MAIN » DE CHGA

Le conseiller Marcel Lafontaine propose et il est unanimement résolu de renouveler la proposition « Clé en main » de CHGA au montant de 1 510 \$ plus taxes applicables.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2015-RAG-5445

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE LOW

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la municipalité de Low à leur résolution 2015-10-286 Demande d'appuyer la résolution de la municipalité de Low à l'effet de maintenir les services du CLSC de Low;

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'appuyer la municipalité de Low dans leur résolution qui se lit comme suit :

CONSIDÉRANT la demande d'une non-résidente de considérer la résolution demandant l'établissement d'une clinique santé avec médecins dans la municipalité de Low;

CONSIDÉRANT les enjeux qui englobent le Centre Local des Services Communautaires (CL SC) dans la municipalité de Low;

CONSIDÉRANT que le conseil est d'avis qu'il vaut mieux conserver le CLSC, déjà existant, pour l'instant;

CONSIDÉRANT la récente élimination du poste de réceptionniste ainsi que les coupures aux heures de travail de l'infirmière;

CONSIDÉRANT que le CLSC offre des services essentiels aux résidents du secteur sud de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT le lien entre le CLSC, les administrateurs de l'école ainsi que les enfants inscrits à l'École secondaire St-Michael's;

CONSIDÉRANT l'importance des services de proximités pour une population vieillissante et la qualité d'emploi qu'offre le CLSC dans la région;

CONSIDÉRANT la contribution significative à l'économie locale que représente la présence d'un CLSC dans le cadre du développement économique;

CONSIDÉRANT que le CLSC dans la municipalité de Low dessert les municipalités de Denholm, Kazabazua et Lac Sainte-Marie en anglais et en français;

CONSIDÉRANT le fait que plus de 40 000 personnes en Outaouais attendent un médecin de famille;

Par conséquent, le conseil municipal de Bois-Franc appui la municipalité de Low demandant aux responsables des CLSC en Outaouais de maintenir le niveau des services offerts par le CLSC dans la municipalité de Low, de renverser les décisions de couper la réceptionniste ainsi que les heures de l'infirmière et de s'engager à combler le manque de médecins de famille en Outaouais.

Et qu'une copie de cette résolution soit transmise à Madame Stéphanie Vallée, Députée de Gatineau, Ministre de la Justice, Ministre responsable de la Condition féminine et Ministre responsable de la région de l'Outaouais, ainsi qu'à la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Achat d'un BOWFLEX pour le centre de conditionnement

La directrice présente au conseil une photographie d'un appareil BOWFLEX pour le centre de conditionnement. Cet appareil servant à faire des poids de tout genre a été proposé par un citoyen qui désire la vendre pour la somme de 400 \$. Un autre citoyen a aussi proposé son appareil servant lui aussi à faire des poids de toutes sortes. Celui-ci est prêt à le vendre 300 \$. Le conseil demande à la directrice de vérifier avec le propriétaire du BOWFLEX s'il serait prêt à le laisser aller à 300 \$ et si la proposition est acceptée, le conseil demandera conseil à un professionnel à savoir lequel des deux appareils est le meilleur et par la suite l'achat de celui désigné comme le plus performant sera acheté. La directrice reviendra avec les détails à la prochaine assemblée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Statistiques de la bibliothèque

La directrice présente au conseil les statistiques pour la bibliothèque pour le mois de septembre 2015.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Adhésion au Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau

La directrice présente au conseil une demande d'adhésion au Regroupement. Le coût est de 250 \$ pour l'année. Le conseil ne désire pas y adhérer cette année.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Biblio Outaouais

La directrice mentionne au conseil qu'elle a reçu une communication de Biblio Outaouais concernant notre demande de subvention en groupe pour la rénovation des bibliothèques. Il est mentionné que dû à toutes les coupures, le programme a été coupé. Avant, il était possible d'avoir jusqu'à 50 % du montant en subvention, mais celle-ci a diminué à 40 % et de plus, il faudrait recommencer complètement le processus avec la MRC car le ministère demande à ce que se soit fait par les MRC et non par le Ministère de la Culture. Nous ne recommencerons pas le projet puisqu'il n'y aura probablement pas de subvention dû aux coupures et de plus, le projet de la bibliothèque a été transféré au TECQ.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Accusé réception de nos résolutions

La directrice présente au conseil les lettres reçues qui confirment la réception de toutes nos dernières résolutions.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Tarification pour la Sûreté du Québec pour 2016

La directrice mentionne au conseil que nous avons reçu la confirmation du montant qui devra être budgété pour 2016 pour la Sûreté du Québec. Ce montant s'élève à 30 172 \$.

2015-RAG-5446

CÉLÉBRATION DE LA MESSE DANS LA SALLE MUNICIPALE POUR L'HIVER

CONSIDÉRANT que l'église a un grand besoin de rénovation et que dû à cela, il est extrêmement dispendieux de chauffer l'église l'hiver;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert propose et il est unanimement résolu d'offrir la salle gratuitement durant l'hiver afin que les messes puissent être dites et ainsi réduire les coûts de notre église. Ceux-ci auront lieu tous les deux dimanches à compter du 15 novembre 2015.

Adoptée.

2015-RAG-5447

PROJET 1 EMPLOI POUR PATINOIRE, VOIRIE, ENTRETIEN ET SURVEILLANCE

CONSIDÉRANT que la municipalité peut effectuer une demande de subvention salariale pour une période maximale de 26 semaines pour l'embauche d'un employé et qu'Emploi Québec défraie la totalité du salaire horaire minimum, soit 10.55 \$ de l'heure;

CONSIDÉRANT que la municipalité pourrait par ce programme embaucher une personne pour effectuer la surveillance de la patinoire, l'entretien de la piste de ski de fond, l'entretien extérieur, les travaux de voirie, le déneigement et la réparation et l'entretien des infrastructures de loisirs, et toute autre tâche connexe;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry propose et il est unanimement résolu d'effectuer une demande de subvention auprès d'Emploi Québec pour un emploi ci-haut désigné, de fixer le salaire horaire à 12.00 \$, 30 heures par semaine du 20 décembre 2015 au 7 mai 2016, et d'autoriser la mairesse Julie Jolivette et la directrice générale Annie Pelletier à signer tout document relatif à ladite demande pour et au nom de la municipalité. Dans le cas de difficulté à trouver un employé à 30 heures semaines, le conseil autorise la directrice à modifier la demande pour augmenter les heures par semaine et/ou le nombre de semaines.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

PGMR

La mairesse remet aux conseillers une copie des actions à entreprendre dans le nouveau Plan de gestion des matières résiduelles. Le principal but étant toujours de diminuer le plus possible les déchets puisque ceux-ci sont très dispendieux à éliminés et qu'il devient au fil des années, de plus en plus difficile de trouver des sites pour l'élimination. Le composte par exemple est un bon moyen de diminuer les déchets sans coûts additionnels pour le citoyen. Il faut donc, continuer à promouvoir le composte et le recyclage.

2015-RAG-5448

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE CENTRAIDE

CONSIDÉRANT QUE le manque de temps et de bénévoles pour organiser un déjeuner du maire;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de faire un don de 100 \$ à Centraide plutôt que d'organiser un déjeuner du maire.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport de la mairesse

La directrice mentionne au conseil qu'elle apportera le rapport de la mairesse à la réunion de décembre, car elle l'a reçu seulement deux jours avant la réunion et avec tous les documents de fin de mois à préparer, elle n'a pas eu le temps de faire la modification des chiffres au rapport de la mairesse.

2015-RAG-5449

TRANSFERT DE POSTE BUDGÉTAIRE

Le conseiller Alain Patry propose et il est unanimement résolu de procéder aux transferts de postes budgétaires suivants :

De :	03.310.10.000	Immobilisations	25 000 \$
Vers :	03.310.10.300	Travaux const. PAARRM	25 000 \$
De :	02.130.00.280	Assurance collective	2 500 \$
Vers :	02.130.00.283	Ass. Maladie (dentaire)	2 500 \$
De :	02.320.00.521	Ent. Chemins et trottoirs	1 300 \$
Vers :	02.340.00.681	Élec. Éclairages rues	800 \$
Vers :	02.320.00.526	Ent. Rép. Outillage	500 \$
De :	02.414.00.445	Contrat boues septiques	1 000 \$
Vers :	02.701.90.447	Remb. Inscription loisirs	1 000 \$
De :	02.701.20.141	Rémunération entretien	9 360 \$
Vers :	02.320.00.141	Rémunération voirie	5 400 \$
Vers :	02.414.00.141	Rémunération T.E.U.	860 \$
Vers :	02.701.30.141	Rémunération patinoire	3 100 \$
De :	02.701.20.222	RRQ Centre	495 \$
Vers :	02.320.00.222	RRQ Voirie	270 \$
Vers :	02.414.00.222	RRQ Boues septiques	45 \$
Vers :	02.701.30.222	RRQ patinoire	180 \$
De :	02.701.20.232	Ass. Emploi Centre	229 \$
Vers :	02.320.00.232	Ass. Emploi Voirie	135 \$
Vers :	02.414.00.232	Ass. Emploi Boues	24 \$
Vers :	02.701.30.232	Ass. Emploi patinoire	70 \$
De :	02.701.20.242	FSS Centre	425 \$
Vers :	02.320.00.242	FSS Voirie	250 \$
Vers :	02.414.00.242	FSS Boues septique	45 \$
Vers :	02.701.30.242	FSS patinoire	130 \$
De :	02.701.20.252	CSST Centre	215 \$
Vers :	02.320.00.252	CSST Voirie	120 \$
Vers :	02.414.00.252	CSST Boues septiques	20 \$
Vers :	02.701.30.252	CSST patinoire	75 \$
De :	02.701.20.262	RQAP Centre	90 \$
Vers :	02.320.00.262	RQAP Voirie	45 \$

Vers : 02.414.00.262	RQAP Boues septique	11 \$
Vers : 02.701.30.262	RQAP patinoire	34 \$
De : 02.701.20.281	Assurance-vie centre	250 \$
Vers : 02.701.20.222	RRQ Centre	250 \$
De : 02.701.20.282	Assurance Salaire centre	250 \$
Vers : 02.701.20.222	RRQ Centre	250 \$

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Invitations

La directrice présente au conseil deux invitations à des rencontres. La première est une rencontre pour le contrôle animalier. M Lepage du Gîte animalier au cœur de Kaz fera une présentation sur les services qu'il peut offrir aux municipalités, mais comme le prix est très dispendieux et que le problème de chiens est très minime à la municipalité, le conseil préfère procéder cas par cas. Ils n'assisteront donc pas à la rencontre. La deuxième rencontre est une conférence de M. Nicolas Duvernois, propriétaire fondateur de Pur Vodka. Cette rencontre a pour sujet l'entrepreneuriat jeunesse. Le conseil ne désire pas y participer.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Schéma d'aménagement

La mairesse mentionne aux conseillers qu'il ne reste qu'un mois avant de remettre notre résolution pour les changements demandés avant l'adoption du deuxième projet de schéma d'aménagement. Ceux-ci regarderont le schéma et apporteront leur demande afin de compléter le tout à la rencontre de décembre 2015.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Projet domiciliaire

La mairesse mentionne qu'elle a eu des rencontres concernant le projet domiciliaire. Il reste encore quelques points à vérifier avec le MAMOT afin d'être certain que le tout sera conforme lorsque nous serons prêts à lancer le projet. M. Joël Branchaud est ouvert à travailler avec la municipalité dans ce projet afin de développer le projet domiciliaire Branchaud.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Noël des enfants

Le conseiller Alain Patry mentionne qu'il serait intéressant de faire un Noël des enfants cette année. Le dossier sera donc transféré au comité des loisirs qui s'occupera d'organiser le tout et de défrayer les coûts pour cette journée. Une annonce sera envoyée dans les domiciles pour dire aux gens d'appeler afin d'inscrire leurs enfants pour que le comité puisse faire l'achat de cadeaux en conséquence du nombre et de l'âge des enfants.

2015-RAG-5450

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale